

GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR 2018



**PARRAINAGE
CIVIQUE
CHAMPLAIN**

Adresse: 3222 rue Windsor, St-Hubert (Qc) J4T 2X2 Tel. : 450-678-7025 Fax : 450-676-6111

Courriel : info@parrainagechamplain.org

Site Web : www.parrainagechamplain.org

ÉTÉ 2018



MOT DE L'ÉQUIPE

BIENVENUE À NOS MEMBRES,

C'EST AVEC GRAND PLAISIR QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS CE GUIDE, DANS LEQUEL VOUS TROUVEREZ LES INFORMATIONS, LE FONCTIONNEMENT AINSI QUE LE CODE DE VIE CONCERNANT LE CAMP DE JOUR POUR VOTRE ENFANT.

GARDEZ-LE PRÉCIEUSEMENT, IL VOUS SERVIRA DE GUIDE DE RÉFÉRENCES TOUT AU LONG DU CAMP. EN ESPÉRANT QU'IL RÉPONDRA À VOS INTERROGATIONS.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, NOUS DEMEURONS À VOTRE DISPOSITION POUR Y RÉPONDRE.

L'ÉQUIPE DU PARRAINAGE CIVIQUE CHAMPLAIN

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 2018

➤ RATIO :

- Il faut que l'enfant soit capable de s'intégrer dans un ratio de 1/6 minimum.

➤ COMPORTEMENT :

- Être capable de participer au groupe ;
- Être capable de comprendre les consignes données et de les respecter ;
- Avoir du respect pour le matériel et l'environnement ;
- Ne pas avoir d'agressivité envers soi-même ;
- Ne pas avoir d'agressivité envers les autres (langage, violence physique ou intimidation, etc....) ;
- Ne pas faire de crise répétée et/ou intensive ;
- Ne pas faire de fugues



➤ AUTONOMIE :

- Hygiène avec un minimum de supervision (aide) ;
- Déplacement avec un minimum de supervision (aide) ;
- Alimentation avec un minimum de supervision (aide) ;

➤ ÉVALUATION :

-Une évaluation sera faite après 9 jours de participation au camp de jour et ce, dans une période maximale de 3 semaines consécutives.



POLITIQUE ET CONTRAT – CAMP DE JOUR 2018

HORAIRE DU CAMP : Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 – **Présence obligatoire de 8h30 à 16h00**

SERVICE DE GARDE : Lundi au vendredi de 7h00 à 8h30 et 16h30 à 18h00

- Frais de retard et pénalités : si l'enfant inscrit au service de garde est encore sur les lieux après 18h00, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes seront chargés. Après 15 minutes de retard, des frais de 10\$ par tranche de 5 minutes vous seront facturés.
- Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et que vous voulez l'inscrire, vous devez nous en aviser 24 heures à l'avance.
- La dernière semaine du camp ; soit du 13 au 16 août 2018 il n'y a pas de service de garde.

COÛTS :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Temps plein : 150\$ par semaine | Carte de membre obligatoire : 10\$ par année |
| - Temps partiel : 32\$ par jour | Chandail obligatoire pour les sorties : 10\$ |
| - Service de garde : 8\$ par jour | |

****AUCUN REMBOURSEMENT POUR LES JOURNÉES D'ABSENCE****

MODES DE PAIEMENTS :

Vous pouvez bénéficier d'un mode de paiements en 3 parties, soit :

- 1^{er} versement : à l'inscription **obligatoire** ; **25%** du montant du camp, plus les coûts de la carte de membre et du chandail
- 2^{ème} versement : le 25 juin ; **50%** du montant restant du camp
- 3^{ème} versement : le 15 juillet ; **la totalité** du montant restant du camp

*****IMPORTANT** : Des frais de 25\$ seront exigés pour tous chèques sans provisions.

PROCÉDURES EN CAS D'ANNULATION OU D'ABSENCE

Pour le bon fonctionnement du camp de jour, nous nous devons d'établir des règles de procédures afin de mieux rentabiliser nos effectifs.

EN CAS D'ANNULATION AVANT LE DÉBUT DU CAMP :

Vous pouvez annuler votre contrat avant le début du camp. Comme les services n'ont pas commencé à être fournis, l'annulation n'entraîne ni frais, ni pénalité.

EN CAS D'ANNULATION PENDANT LE CAMP :

Vous pouvez annuler votre contrat au cours du séjour. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus, et une pénalité correspondant à la plus petite de ces deux sommes : soit 50\$ ou 10% du coût qui n'a pas été reçu.

CODE DE VIE

☞ LE RESPECT :

- L'enfant doit respecter les animateurs,
- L'enfant doit respecter les autres enfants,
- L'enfant doit respecter les consignes,
- L'enfant doit respecter l'environnement,
- L'enfant doit respecter le matériel au Parrainage civique Champlain,
- L'enfant doit respecter les horaires du camp.

☞ LA TENUE VESTIMENTAIRE :

- Tenue confortable,
- Le **mercredi** lors de la sortie, il est **OBLIGATOIRE** de porter le chandail du camp,
- Pas de vêtements sexy, (costume de bain, camisole bretelles spaghetti, short trop court, etc...)
- Les T-shirts avec des messages de violence ou de racisme sont défendus,
- Avoir des espadrilles ou sandales sport - les sandales de fantaisie ou « gougounes » sont défendues,
- Aucun bijou ne sera toléré, sauf une montre.

☞ LES OBJETS DÉFENDUS :

- Cellulaire, jeux vidéo (Game boy, DS, etc...), appareil photo.
- Le MP3 ou le I-Pod seront tolérés exceptionnellement pour certains jeunes, après entente avec l'intervenante.

L'ORGANISME SE DÉCHARGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS (BRIS, PERTE, VOL).



AVERTISSEMENT



SUITE À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE ET/OU AU COMPORTEMENT LES MESURES SUIVANTES SERONT MISES EN PLACE :

- **Après 3 avertissements verbaux** de l'animateur pour la même infraction dans la même journée, ce dernier rencontre l'enfant, afin de trouver une solution. Si la solution ne semble pas fonctionner, **un avertissement écrit** avec la description du problème et des mesures prises, sera remis aux parents.
- **Après 3 avertissements écrits** sur la même infraction, les parents seront informés qu'une suspension d'une ou plusieurs journées sera appliquée.
- Le Parrainage civique Champlain peut également **mettre fin au camp de l'enfant**, qui ne se conforme pas aux exigences qui lui sont explicitement faites, comme condition de retour après la suspension.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ENDROIT

Les activités se déroulent généralement au Parrainage civique Champlain, situé au : 3222 rue Windsor, St-Hubert.

PRÉSENCE

Les présences sont prises chaque matin, dès l'arrivée de votre enfant. Si vous prévoyez arriver en retard ou si votre enfant est absent veuillez nous en aviser avant 9h00 AM. Si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h30, veuillez s.v.p. en informer l'animateur responsable du camp de jour, la veille ou le matin même, ou composez le 450-678-7025.

SERVICE DE GARDE : Lors de la dernière semaine du camp de jour : **aucun** service de garde.

LA GRANDE SORTIE

Pour être admissible à la **GRANDE SORTIE** qui aura lieu du 14 au 16 août 2018, votre enfant devra être présent au camp 3 semaines à temps plein ou 15 jours à temps partiel, avant le 27 juillet 2018, excluant les sorties hebdomadaires pour le temps partiel.

MATÉRIEL REQUIS – QUOI METTRE DANS LE SAC À DOS DE VOTRE ENFANT

L'enfant doit avoir en sa possession en tout temps :

- Lunch, collations, bouteille d'eau (important),
- Casquette ou chapeau,
- Maillot de bain et serviette de plage – tous les jours,
- Vêtements de rechange (chandail, pantalon, sous-vêtements),
- Bonnes chaussures,
- Crème solaire (bien identifiée au nom de l'enfant),
- Matériel d'hygiène (couches ou serviettes sanitaires si nécessaire)

******IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER LES VÊTEMENTS ET TOUT AUTRE ARTICLE DE VOTRE ENFANT**

******LE CAMP DE JOUR DU PCC NE FOURNIT PAS DE CRÈME SOLAIRE**

REPAS ET COLLATIONS

Tous les enfants doivent apporter un lunch froid ou chaud. Nous avons des micro-ondes à leur disposition.

Il est important de mettre un bloc réfrigérant (ice-pack) dans la boîte à lunch, car nous n'avons pas de réfrigérateur.

Il est suggéré de fournir 2 collations.

Chaque mercredi, jour de sortie/activité spéciale, il est **OBLIGATOIRE** d'avoir un **lunch froid** ainsi qu'une **bouteille d'eau**.

********Nous demandons votre collaboration, afin de **ne pas mettre** d'aliments contenant des **noix ou arachides** dans la boîte à lunch de votre enfant, car nous avons des enfants allergiques. Merci de votre bonne collaboration.

MALADIE

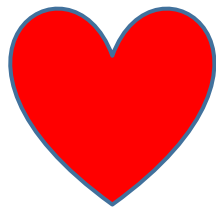
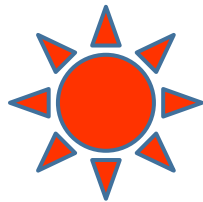
Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- ✓ Fièvre de 39° Celsius (102° Fahrenheit)
- ✓ Diarrhée
- ✓ Vomissements au cours des dernières 24 heures
- ✓ Maladie infectieuse
- ✓ Éruption cutanée non diagnostiquée
- ✓ Présence de parasites (poux)

*******Pour l'enfant qui a besoin d'un **EPIPEN** ; il serait important de l'apporter chaque jour.

*******Si un enfant est souffrant durant la journée, un responsable communiquera avec vous, afin que vous veniez le chercher.

QUELQUES-UNS DE NOS MOMENTS MAGIQUES





**PARRAINAGE
CIVIQUE
CHAMPLAIN**

**LE PARRAINAGE CIVIQUE
CHAMPLAIN
SE VIT DANS ...
LE RESPECT
L'EMPATHIE
L'ENTRAIDE
ET
LE PLAISIR !**

